



Dans un centre de soins, un hôpital, une clinique

Ce qu'il faut savoir :



Le chien guide ou d'assistance peut accompagner son maître à l'hôpital et dans les cabinets médicaux et paramédicaux mais ne peut accéder aux salles de soins ni aux chambres pour des raisons d'hygiène. **Il doit patienter dans la salle d'attente où il peut être attaché en laisse longue.**

Toutefois, en fonction du service, de multiples exemples existent où le chef de service permet au maître d'entrer dans la salle de soins ou dans la chambre d'un patient avec son chien guide ou d'assistance.

Ce que vous pouvez faire :



Décrire l'environnement à la personne déficiente visuelle (chambre d'hôpital, vestiaires, appareils).

Si le chien ne peut pas suivre son maître, l'agent d'accueil pourra également être sollicité pour le garder dans son bureau jusqu'à son retour. Si cela n'est pas possible, l'agent d'accueil devra proposer une solution de garde acceptable pour la personne en situation de handicap.

